



CONFÉRENCE RÉGIONALE  
DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

# Mémoire

dans le cadre de la consultation  
*Pour une information au service  
de l'intérêt public*

présenté au

ministère de la Culture, des Communications  
et de la Condition féminine

Le 14 octobre 2011

*Ce document doit être approuvé par le conseil d'administration  
de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue  
le 24 novembre 2011*

## Table des matières

---

<b>LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>ÉTAT DE SITUATION.....</b>	<b>5</b>
LE PORTRAIT DES MÉDIAS DANS SON ENSEMBLE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.....	6
<i>La télévision</i> .....	6
<i>La radio</i> .....	6
<i>La presse écrite</i> .....	7
<i>L'accès à Internet</i> .....	8
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE SUR LES ONDES NATIONALES.....	8
<b>LES ORIENTATIONS SOUMISES À LA CONSULTATION.....</b>	<b>9</b>
LE STATUT DE JOURNALISTE PROFESSIONNEL ET LA CONSOLIDATION DU RÔLE DE TRIBUNAL D'HONNEUR DU CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC.....	9
POUR UNE GRANDE DIVERSITÉ DES VOIX.....	9
<i>La plateforme de Télé-Québec</i> .....	10
LE RÔLE DES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES.....	13

## **LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle a notamment pour mandat d'établir un plan quinquennal de développement définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement de la région, ainsi que de favoriser la concertation des partenaires. Le cas échéant, elle donne des avis au gouvernement sur le développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle associe à ses travaux les leaders des instances régionales et locales au plan économique, environnemental, social, culturel et communautaire dans le but de maximiser la participation de la population aux projets ainsi qu'aux enjeux liés au développement régional.

La Conférence régionale a également pour mandat de conclure des ententes spécifiques avec les ministères, les organismes du gouvernement ou avec d'autres partenaires ainsi que d'administrer les sommes qui lui sont confiées par le gouvernement pour l'exécution de tout projet de développement régional. Ces mandats sont réalisés dans le respect des valeurs de la région et en concertation avec les partenaires de l'organisation. La Conférence régionale voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire, et elle s'engage à offrir un encadrement propice à l'épanouissement des personnes, de leur milieu et de leur collectivité.

## INTRODUCTION

Le présent mémoire fait suite au dépôt du document de consultation *Pour une information au service de l'intérêt public : Orientations du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine* proposées par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), Mme Christine St-Pierre.

Ce mémoire reflète les positions de la Conférence régionale, basées sur des discussions avec plusieurs intervenants et intervenantes de la région dans le domaine des médias. La situation des médias, particulièrement celle des médias communautaires et autochtones en Abitibi-Témiscamingue, a toujours été une préoccupation importante pour la Conférence régionale étant donné leurs rôles d'influence et structurants sur l'identité régionale et le développement des communautés. En ce sens, les moyens de communication et d'information sont essentiels et doivent se développer en tenant compte des particularités des territoires et de leurs besoins. L'espace occupé par les médias communautaires a augmenté depuis les dernières années, car ils remplissent l'espace que les grandes entreprises de communication ont délaissé, faute de profit.

La région a d'ailleurs défini l'information et les communications parmi les priorités régionales dans le cadre du plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue :

Priorité 4.1 : *Favoriser une meilleure couverture médiatique ainsi qu'une meilleure connaissance des actualités de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et du Nord-Est-ontarien.*

Priorité 4.3 : *Favoriser les débats sur les enjeux locaux et régionaux.*

Priorité 4.4 : *Définir l'apport des médias de proximité dans le développement local et régional.*

Enfin, la transformation des grands médias d'information par l'utilisation des médias électroniques a considérablement modifié la façon de produire et de consommer la nouvelle. Il paraît donc tout à fait à propos que le Ministère mette en place des actions tenant compte des nouvelles tendances en information et communication.

## ÉTAT DE SITUATION

La région de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe une population de 145 192 personnes réparties dans 65 municipalités et 5 territoires de MRC, couvrant une superficie de 64 700 km<sup>2</sup>. La population rurale est très importante dans la région puisque plus du tiers de la population vit dans un tel milieu. Le développement de l'ensemble de la région par tous les acteurs et actrices doit se faire en tenant compte des particularités propres aux territoires. En ce sens, des moyens de communication et d'information multiples favorisent une connaissance plus juste de l'Abitibi-Témiscamingue.

Comme dans la plupart des régions, ce sont les informations télévisées qui accaparent quotidiennement la plus grande part d'écoute de la population de l'Abitibi-Témiscamingue, comme le démontrent les données de 2008 portant sur le temps consacré aux informations dans les différents médias<sup>1</sup>:

Temps (en minutes)	Lecture de quotidiens	Informations à la radio	Informations à la télévision	Lecture d'hebdomadaires
Aucune	38,8 %	34,7 %	18,0 %	28,6 %
Entre 1 à 15	22,4 %	18,4 %	8,0 %	22,4 %
Entre 15 à 25	12,2 %	10,2 %	10,0 %	12,2 %
Entre 25 à 50	10,2 %	16,3 %	30,0 %	22,4 %
Entre 50 à 75	8,2 %	10,2 %	22,0 %	8,2 %
Plus de 75	8,2 %	10,2 %	12,0 %	6,1 %

Les médias électroniques, et particulièrement la télévision, constituent donc le meilleur moyen pour rejoindre chaque jour un maximum de citoyennes et de citoyens afin qu'ils s'approprient et comprennent les actualités politique, économique, sociale, culturelle et sportive de leur région.

*Au cours des dernières années, le Conseil de presse du Québec, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec et le Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec ont tous été de passage en Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de tournées de consultation sur le journalisme et l'information dans les régions. Ces visites ont permis autant l'expression de constats et de doléances que de recommandations et de demandes pour le futur : souhait d'un quotidien régional, carences au sujet des dossiers de fond, manque de représentation et de diversité des voix dans les médias nationaux, rythme de production trop rapide, etc.*

*En dépit de ces constats, le niveau de satisfaction de la population s'avère élevé puisque huit Témiscabitiens sur dix estiment que l'information locale et régionale est assez ou bien couverte par les médias qu'ils consultent. Sur une échelle de 1 à 10, la population régionale situe à 7 son niveau de satisfaction, une note identique au Québec. Les journalistes de la province portent également un regard satisfait sur l'information régionale puisque 84 % d'entre eux estiment que les médias régionaux couvrent bien l'information (2008)<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> Bulletin de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue – octobre 2011

## LE PORTRAIT DES MÉDIAS DANS SON ENSEMBLE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE<sup>2</sup>

### LA TÉLÉVISION

La région compte sur trois stations régionales, propriétés de RNC MEDIA, et qui sont affiliées aux réseaux nationaux de la Société Radio-Canada (SRC), TVA et V. S'ajoute à cette liste Télé-Québec et son équipe de production régionale, ainsi que six télévisions communautaires. Notons qu'un journaliste-vidéaste en poste au Témiscamingue s'est ajouté à l'équipe de journalistes télé de RNC Media depuis un an. La télévision de Radio-Canada possède également une journaliste-vidéaste dans la région, et celle-ci reçoit ses affectations du Réseau de l'information (RDI).

Du côté des ménages de la région, une part de 60 % reçoit le signal télévisuel par le câble, 34 % par satellite et 6 % par des antennes ou autres sources. Quatre ménages sur dix sont abonnés à la télévision payante (2009).

#### L'offre télévisuelle en Abitibi-Témiscamingue, 2011

Affiliations / stations	Propriété	Localisation	Territoire régional desservi
CFEM (TVA)	Privée – RNC Media	Rouyn-Noranda, Val-d'Or, La Sarre, Amos	Région
CFVS (V)	Privée – RNC Media	Rouyn-Noranda, Val-d'Or, La Sarre, Amos	Région
CKRN (Radio-Canada)	Privée – affiliation avec RNC Media	Rouyn-Noranda, Val-d'Or, La Sarre, Amos	Région
TVC 9	Communautaire	Rouyn-Noranda et Val-d'Or	Région
TV Témis	Communautaire	Ville-Marie	MRC de Témiscamingue
CK-Munotair inc.	Communautaire	Macamic	MRC d'Abitibi-Ouest
TVC 7	Communautaire	Amos	Amos région et environs
TVC TK	Communautaire	Témiscaming	Témiscaming et environs

### LA RADIO

Un total de 14 stations diffuse du contenu local ou régional original en Abitibi-Témiscamingue (2011).

- Sept stations sont privées et commerciales : les deux stations GO Radio X de même que Planète appartiennent à RNC Media tandis que les deux stations NRJ sont une propriété d'Astral. Toutes desservent l'Abitibi et une petite partie du Témiscamingue. S'y ajoutent CKVM, également privée, qui dessert la MRC de Témiscamingue et le Nord-Est ontarien francophone, de même que CHIC FM, une radio chrétienne basée à Rouyn-Noranda.
- La Première Chaîne de Radio-Canada est la seule station publique présente dans la région.
- Deux radios communautaires sont en ondes : Radio Boréale, qui couvre la MRC d'Abitibi et CIBO-FM, qui dessert Senneterre et ses environs.

---

<sup>2</sup> *Bulletin* de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue – octobre 2011

- On trouve également quatre radios autochtones : Winneway, Timiskaming First Nation, Pikogan et Lac-Simon. Cette dernière, en plus de couvrir la réserve, diffuse aussi à Val-d'Or et à Rouyn-Noranda.
- À ces quatorze radios s'ajoute Radio-UQAT, la webradio appartenant à l'association étudiante de l'université régionale, qui propose, depuis 2006, une programmation essentiellement sur Internet.

Outre les stations de Winneway et de Timiskaming First Nation, toutes les radios de la région peuvent maintenant être écoutées en ligne.

### L'offre radiophonique en Abitibi-Témiscamingue, 2011

Stations	Propriété	Localisation	Territoire régional desservi
<b>NRJ Rouyn-Noranda</b> (99,1/92,5)	Privée – Astral Média	Rouyn-Noranda	Ville de Rouyn-Noranda MRC d'Abitibi-Ouest*
<b>NRJ Val-d'Or</b> (102,7)	Privée – Astral Média	Val-d'Or	MRC de La Vallée-de-l'Or MRC d'Abitibi*
<b>GO Radio X</b> (95,7/102,1)	Privée – RNC Media	Rouyn-Noranda et La Sarre	Ville de Rouyn-Noranda, MRC d'Abitibi-Ouest*
<b>GO Radio X</b> (104,3)	Privée – RNC Media	Val-d'Or et Amos	MRC de La Vallée-de-l'Or, MRC d'Abitibi*
<b>Planète</b> (96,5/103,5/103,9)	Privée – RNC Media	Rouyn-Noranda	Région sauf le Témiscamingue*
<b>CKVM</b> (93,1)	Privée	Ville-Marie	MRC de Témiscamingue
<b>CHIC FM</b> (88,7)	Privée	Rouyn-Noranda	Ville de Rouyn-Noranda
<b>Première chaîne de Radio-Canada</b> (90,7/91,5)	Publique	Rouyn-Noranda et Val-d'Or	Région
<b>Radio Boréale CHOW-FM</b> (105,3)	Communautaire	Amos	MRC d'Abitibi et les environs
<b>CIBO-FM</b> (100,5)	Communautaire	Senneterre	Senneterre, Obaska, Belcourt, Barraute et Val-Senneville
<b>CFWR Community radio</b> (93,5)	Communautaire autochtone	Winneway	Winneway
<b>CHNT-FM</b> (92,3)	Communautaire autochtone	Notre-Dame-du- Nord	Timiskaming First Nation Notre-Dame-du-Nord
<b>CHUT-FM</b> (92,5) et <b>CHUN-FM</b> (98,3)	Communautaire autochtone	Lac Simon	Lac Simon, Val-d'Or, Rouyn-Noranda
<b>CKAG-FM</b> (100,1)	Communautaire autochtone	Pikogan	Pikogan

### LA PRESSE ÉCRITE

Au total, neuf hebdomadaires sont produits en Abitibi-Témiscamingue. Deux sont vendus – *La Frontière* et *l'Écho abitibien* – tandis que les sept autres sont gratuits. S'y ajoute le mensuel culturel *L'Indice bohémien*, le magazine *Le Couvert boréal* produit par l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue et le magazine/site Web *La Dépêche*. Ce portrait est complété par 54 médias communautaires écrits qui sont principalement diffusés en milieu rural.

### **L'ACCÈS À INTERNET<sup>3</sup>**

Pour l'instant, une recension maison effectuée en juin 2011 dans les cinq MRC indique que :

- 99 % du territoire de la MRC d'Abitibi a accès à la haute vitesse, selon Télédistribution Amos.
- En Abitibi-Ouest, environ 53 % du territoire est desservi, selon la SADC d'Abitibi-Ouest.
- À Rouyn-Noranda, cette part représente environ 83 % des résidences, selon la Ville.
- Au Témiscamingue, la Société de développement du Témiscamingue estime que 63 % des résidences et chalets y ont accès. Un vaste projet visant à diffuser le signal sans fil partout sur le territoire est en cours.
- Dans la Vallée-de-l'Or, la desserte couvre environ 90 % des résidences, selon la MRC.

#### **L'usage d'Internet**

Au sein des ménages de la région, 32 % ne possèdent aucun ordinateur, 41 % en comptent un et 27 % sont dotés de deux ou plus.

Quant au branchement à Internet, on constate qu'en 2010, une part de 67 % des ménages est branchée à Internet à partir du domicile (73 % au Québec). Parmi eux, 96 % utilisaient une connexion à haute vitesse (93 % au Québec). Au sein des régions du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue se situe en queue de peloton quant à la part de ménages ayant accès à Internet à domicile, soit en 12<sup>e</sup> position sur 16 régions.

### **L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE SUR LES ONDES NATIONALES**

La présence de l'Abitibi-Témiscamingue sur les réseaux nationaux est aussi une préoccupation de nombreux leaders et groupes d'intérêts dans la région. Si l'information et les communications sont des facteurs d'influence sur le développement de la région, il en va de même pour sa notoriété à l'extérieur de ses frontières. D'ailleurs, la région a travaillé à augmenter sa présence sur les ondes du réseau TVA avec son affilié dans la région, RNC MEDIA. Les possibilités technologiques du réseau large bande permettent maintenant la transmission en direct de nouvelles régionales sur les ondes nationales.

La présence d'un journaliste caméraman de la Société Radio-Canada dans la région permet aussi une participation plus régulière sur les ondes de la SRC et de RDI. La région souhaite maintenant faire partie intégrante de la stratégie de développement de la SRC dans les régions, comme c'est le cas ailleurs au Québec.

Quant à elle, Télé-Québec poursuit la production de reportages en Abitibi-Témiscamingue grâce à l'équipe de production régionale. Celle-ci permet donc à l'Abitibi-Témiscamingue d'avoir une présence régulière dans la programmation de cette chaîne de télévision. La présence du bureau de Télé-Québec à Val-d'Or assure la couverture régionale d'enjeux qui sont souvent partagés par d'autres régions du Québec. Étant donné la production annuelle plutôt restreinte de Télé-Québec dans la région et de la qualité du travail de son équipe, il serait avantageux de laisser la chance à cette organisation de représenter fièrement l'Abitibi-Témiscamingue par une mise en onde beaucoup plus régulière de reportages produits ici.

---

<sup>3</sup> Bulletin de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue – octobre 2011

## LES ORIENTATIONS SOUMISES À LA CONSULTATION

### LE STATUT DE JOURNALISTE PROFESSIONNEL ET LA CONSOLIDATION DU RÔLE DE TRIBUNAL D'HONNEUR DU CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC

La Conférence régionale ne croit pas avoir suffisamment d'expertise et de connaissances du domaine journalistique pour répondre aux questions de la consultation.

### POUR UNE GRANDE DIVERSITÉ DES VOIX

La région de l'Abitibi-Témiscamingue est préoccupée par l'équité de la couverture médiatique sur l'ensemble de son territoire. La région est vaste et composée de cinq territoires d'appartenance distincts. Pour tisser des liens et alimenter le sentiment d'appartenance à l'Abitibi-Témiscamingue, il importe de se connaître et de se reconnaître. Or, la force d'un média communautaire réside dans sa proximité avec sa communauté. Sa mission consiste avant tout à traiter la nouvelle locale. L'existence de médias qui reflètent les réalités propres aux territoires joue donc un rôle déterminant dans et pour la région, sans doute davantage que dans les grands centres. C'est souvent à travers les médias que les citoyens et citoyennes de la région peuvent vivre au quotidien avec les autres personnes se trouvant à plusieurs centaines de kilomètres.

Les médias privés de la région s'efforcent de plus en plus de présenter une information régionale plus équitable entre les territoires de MRC. Cependant,

*[les] appels répétés des intervenants régionaux pour une couverture la plus complète de tout le territoire et de tous les événements se heurtent souvent à des refus des médias, compte tenu de contextes organisationnels particuliers. Ainsi, du côté des médias privés et institutionnels, des contraintes commerciales ou d'effectifs ne leur permettent pas toujours de couvrir adéquatement l'actualité locale, ni de faire connaître des talents locaux. Ces médias ont généralement un caractère régional et une programmation qui s'intègre à un concept de programmation nationale et de réseau. Dans le cas des hebdomadaires régionaux, ils ont des effectifs pour couvrir l'actualité locale. Cependant, cette couverture va souvent privilégier les faits divers plutôt que les débats à caractère régionaux et l'on sent aussi sur eux une pression très forte du national concernant l'atteinte de quotas élevés des revenus publicitaires.*<sup>4</sup>

Lorsque la diffusion le permet, les médias communautaires apportent une saveur plus locale à l'information régionale produite par les médias privés. Pour une région comme l'Abitibi-Témiscamingue, la mixité des médias privés et des médias communautaires est un avantage indéniable à la diversité d'informations.

## **LA PLATEFORME DE TÉLÉ-QUÉBEC**

Les objectifs derrière le projet de plateforme d'information régionale de Télé-Québec sont très intéressants. Le projet permettrait d'ajouter un diffuseur supplémentaire à l'offre actuelle. La mise en commun de contenu provenant de multiples médias communautaires sur le Web favoriserait également le partage d'informations de proximité provenant de l'ensemble de la région à toute l'Abitibi-Témiscamingue. En ce sens, la Conférence régionale est favorable au projet.

Cependant, la position de la Conférence régionale ne peut être définitive étant donné qu'il y a très peu de détail sur la façon dont sera opérée la plateforme. Le type de contenu jugé admissible et sa disponibilité en Abitibi-Témiscamingue ne sont pas encore connus. Aussi, la définition de médias communautaires, coopératifs et indépendants, suscite des questionnements. Déjà, les opinions divergent entre les représentants du MCCC et de la direction régionale de Télé-Québec quant à l'admissibilité des médias existants. Plusieurs détails pourraient donc faire évoluer la position de la Conférence régionale.

Voici les réponses de la Conférence régionale à certaines des questions du document de consultation.

### **Q1 : Croyez-vous que la population québécoise des autres régions connaît bien les réalités de votre région?**

La région de l'Abitibi-Témiscamingue est méconnue par plusieurs personnes au Québec. La couverture de l'Abitibi-Témiscamingue par les médias nationaux est bien mince et se limite souvent aux événements extraordinaires. Actuellement, la région fait parler d'elle grâce au boom économique de l'industrie minière et à quelques festivals d'envergure. Cependant, ces couvertures ne présentent pas les multiples volets de l'Abitibi-Témiscamingue, ses enjeux et son quotidien.

### **Q2 : Quel type d'information (actualité politique, économique, sociale, culturelle, sportive, etc.) devrait être présenté sur la nouvelle plateforme?**

L'actualité politique, le dynamisme économique, la vie sociale, l'effervescence culturelle et sportive sont des éléments qui circonscrivent bien le quotidien des milieux. Pour la majorité des médias communautaires, l'information produite sert à informer la population sur des activités précises à l'échelle de leur municipalité et à mettre en valeur des gens et des actions dans le milieu. Ce sont des actions très importantes pour les citoyens et citoyennes de ces milieux. Offrir une vitrine supplémentaire à ces contenus sur le Web répondrait donc sûrement à une volonté des médias communautaire d'être présents sur la toile. Dans le contexte d'une plateforme où l'échange entre les régions est privilégié, il reste à savoir s'il s'agit du genre de contenu qui intéresse suffisamment la population d'autres régions pour consulter cette plateforme.

Tous les sujets de type « information » devraient être présentés sur la plateforme. D'une part, limiter les thématiques pourrait soustraire des médias susceptibles d'approvisionner la plateforme parce qu'ils ne couvrent pas ou n'ont jamais couvert un type de contenu privilégié par la plateforme. D'autre part, un des objectifs de la plateforme étant de présenter les réalités régionales, choisir des types de contenu équivaut à choisir parmi les réalités régionales.

Si un choix devait être fait, il devrait l'être en fonction de l'équité à accorder quant à la provenance de l'information des divers territoires de MRC qui n'ont pas la chance d'être couverts régulièrement

par les médias privés actuels dans la région. Cependant, avant de mettre sur pied le projet, un recensement du potentiel de contenu dans chacune des régions serait sûrement pertinent : il serait ainsi possible de s'assurer de la capacité des médias actuels à fournir du contenu dans tous les sujets priorités et d'avoir une plateforme nationale bien représentée par l'**ensemble** des régions au Québec.

**Q3 : Quels médias devraient prioritairement être invités à participer à la plateforme réservée à votre région?**

Il s'agit d'une excellente question puisque les statuts des médias portent à confusion. Le projet ne suggère que l'utilisation des médias communautaires, coopératifs et indépendants. Il est heureux que cette définition ne se limite pas seulement aux médias soutenus par le MCCCCF. Cependant, lors des consultations menées par la Conférence régionale, l'ensemble des intervenants ont par exemple cité quelques médias « généralement reconnus » comme communautaires alors qu'ils ne répondraient pas aux critères pour en faire partie. Sachant que ces médias sont parmi ceux qui sont le plus consultés dans la région, est-il pertinent de s'en passer sur la plateforme? Peut-être que le choix des médias invités à alimenter le site devrait faire l'objet d'une consultation régionale plutôt que de procéder par l'application de définitions.

Aussi, l'Abitibi-Témiscamingue a la chance de compter sur un grand nombre de journaux municipaux. Ceux-ci permettent aux municipalités d'entretenir une relation de proximité avec leurs citoyennes et citoyens. Le contenu dépasse souvent la transmission d'informations de la municipalité, mais porte aussi sur son dynamisme. Selon l'information disponible, les journaux communautaires financés ou coordonnés par une ville ne seraient pas admissibles à cause du potentiel de censure du contenu par la municipalité. Près de 50 % des journaux communautaires ne cadreraient donc pas dans le projet de plateforme. Ces contenus ne devraient cependant pas être automatiquement exclus du portail, car il importe de laisser la porte ouverte au maximum de contenu possible afin d'avoir l'occasion de faire une sélection parmi un inventaire plus grand.

Si le risque de censure ou de conflit d'intérêts est un critère de non-admissibilité, avec cette même logique, le modèle d'affaires devrait donc être un élément qui détermine l'admissibilité des médias à la plateforme. En effet, que le journal soit coopératif, indépendant ou communautaire, son contenu peut faire l'objet de censure à l'interne s'il va à l'encontre des opinions d'organismes subventionnaires ou de clients publicitaires par exemple.

La région compte quelques médias considérés comme communautaires, coopératifs et indépendants et qui peuvent compter sur des permanents, de bénévoles réguliers, voire des personnes avec des compétences en journalisme. Ces médias présentent souvent l'information dans une forme et une qualité qui ressemblent à celles des médias dits privés. La qualité du contenu et de la recherche ainsi que la régularité de la production devraient les facteurs à favoriser pour démarrer le projet.

Ainsi, c'est sûrement le volume de contenu produit et disponible qui influencera ce qui sera présenté sur la plateforme. La Conférence régionale ne croit pas qu'une priorisation devrait être faite. Elle préconise plutôt le développement de partenariats avec l'ensemble des médias intéressés à la suite d'un appel d'intérêt. Cela éviterait de se placer dans une position délicate dans le cas de l'oubli d'un média souhaitant participer au projet (et prêt à le faire) à cause d'un processus de priorisation.

**Q4. Quels sont les sujets ou les enjeux qui devraient être traités sur la page de la plateforme réservée à votre région ?**

et

**Q5. Souhaiteriez-vous que des pages par thèmes ou par dossiers thématiques soient créées sur la plateforme ? Si oui, quels sont les thèmes qui devraient être traités ?**

La Conférence régionale a à cœur l'appartenance et la connaissance du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est par la connaissance des réalités des territoires et de son histoire que la population de la région se définit, renforce ses racines et s'attache à son milieu. Et c'est par l'attachement que les gens continuent de croire à la région et travaillent à sa croissance et à son développement. Selon la Conférence régionale, traiter de sujets qui valorisent l'Abitibi-Témiscamingue et ses gens devrait être la priorité, d'autant plus que les médias communautaires sont souvent les médias où l'information la plus valorisante est véhiculée. Les bons coups où la région se démarque et est originale, les endroits à découvrir, les personnalités qui influencent le développement, voilà des sujets de première importance pour le portail.

Souvent, l'actualité devient un sujet de discussion dans l'opinion publique et les médias privés. La pénurie de logements dans certains secteurs de la région par exemple, la rareté de la main d'œuvre, le développement minier, l'importance de l'eau des eskers, etc. Le portail devient alors une option de plus pour permettre aux citoyens d'obtenir des informations sur des sujets d'actualité, bien entendu s'ils sont couverts par les médias communautaires.

**Q6. Souhaiteriez-vous que des espaces blogues soient inclus sur la plateforme afin de permettre les échanges ?**

Oui. Toutefois, ces espaces blogues devraient être modérés étant donné la proximité entre le rédacteur et le citoyen, surtout lorsqu'il est question de certains sujets plus chauds. Un contrôle du contenu est à donc privilégié, comme c'est le cas sur d'autres sites d'information.

**Q7. Cette nouvelle plateforme devrait-elle prévoir des applications pour les téléphones intelligents et les tablettes numériques ?**

et

**Q8. Quel espace les réseaux sociaux doivent-ils occuper sur la plateforme ?**

Les nouvelles tendances en information semblent orienter les joueurs médias vers le développement d'applications et l'utilisation des réseaux sociaux pour faire « circuler » leur contenu facilement et rapidement. Si la plateforme veut devenir un joueur aussi, cela peut être des développements intéressants pour la plateforme.

**Commentaires et questionnements sur le projet**

Étant donné le peu d'informations disponibles sur l'opérationnalisation du projet, les questionnements suivants ont été soulevés à la suite de l'analyse de la proposition :

1. La Conférence régionale juge nécessaire que le contenu soit contraint à une validation avant publication, comme le fait un média privé et soumis aux mêmes règles d'éthique pour en faire une plateforme d'information reconnue.

2. Les contraintes technologiques nécessaires à une alimentation efficace de la plateforme par les médias communautaires et leurs moyens limités doivent être prises en considération.
3. Est-ce que la somme du contenu produit par les médias communautaires est suffisante pour alimenter un portail régional qui assurera un achalandage régulier et récurrent? Est-ce que Télé-Québec a l'intention de produire aussi de l'information sur le portail?
4. S'il n'existe pas de contenu local actuel et suffisamment étoffé pour participer aux dossiers interrégionaux, y a-t-il une possibilité de production de contenu?
5. Un souci devra être apporté à la forme des contenus. Souvent, les médias communautaires disposent de moins de moyens techniques pour permettre une qualité de production comparable aux standards des médias privés. La Conférence régionale croit que les gens sont particulièrement sensibles à la qualité de la forme lorsque le contenu est distribué sur Internet, surtout s'il est soutenu par un organisme de qualité tel que Télé-Québec. Il y a sûrement un potentiel d'amélioration continu à mettre en place avec les médias communautaires.
6. La Conférence régionale s'inquiète d'une possible migration des lecteurs des journaux communautaires soutenus par le MCCCCF puisque leur financement est basé en partie sur le nombre de copies imprimées. Une diminution du nombre de lecteurs papier pourrait mettre en péril la survie de ces médias.
7. La charge de travail supplémentaire occasionnée par l'alimentation de la plateforme devrait être rémunérée. La diversification des sources de financement des médias communautaires favoriserait l'augmentation des contenus produits, ce qui constituerait donc un avantage.
8. Le respect de l'équité territoriale est important pour la Conférence régionale. Le projet apporterait une certaine équité en matière d'information régionale puisque la majorité des médias communautaires se situent dans les localités de petite taille et les territoires de MRC moins peuplés. Par exemple, le Témiscamingue possède une station de télévision communautaire, un journal indépendant et une radio coopérative, qui produisent tous les trois un contenu média en grande quantité alors qu'un territoire comme l'Abitibi-Ouest n'a qu'une station de télévision communautaire.
9. Au projet, devraient s'ajouter des programmes de formation continue pour les médias communautaires qui collaborent ou qui souhaitent collaborer à la plateforme.
10. Il est paradoxal de voir dans une même consultation un projet sur le statut professionnel des journalistes et un projet de plateforme d'information financée et soutenue par le gouvernement du Québec par l'entremise de sa société Télé-Québec, et qui serait alimentée en majorité, si ce n'est en totalité, par des personnes qui ne sont pas journalistes en Abitibi-Témiscamingue.

## LE RÔLE DES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES

### **Q1 : « Comment percevez-vous la mission de ce type de média aujourd'hui et comment envisagez-vous son rôle et ses modes de diffusion pour l'avenir? »**

La Conférence régionale a toujours défendu l'importance des médias communautaires pour le développement de la région. Étant donné leur proximité avec le milieu et leur modèle d'affaires, ils contribuent grandement à la diversité d'informations, d'opinions et de sujets. Ils sont donc des joueurs importants pour la démocratisation de l'information régionale.

Au-delà de la démocratisation de l'information, c'est toutefois par leur impact sur l'identité territoriale que leur mission prend tout son sens. Chaque village et chaque paroisse possèdent un caractère, une âme

qui leur sont propres. Le journal communautaire ou municipal, la radio communautaire et la télévision communautaire permettent tous de donner la parole à cette âme. À titre de vitrine sur le milieu, ils participent au ciment qui définit l'identité d'un territoire et d'une région. Ce regard de proximité sur le milieu permet aussi de dégager une lecture très locale de l'actualité des milieux et de parler de sujets qui intéressent les membres de la communauté d'intérêts, mais qui ne sont pas couverts par les médias privés de masse. Ainsi, malgré l'évolution du monde des médias, l'ancrage dans le milieu doit demeurer une composante essentielle de ce qui définit la mission des médias communautaires, particulièrement dans le contexte où l'information des médias privés tend à se « montréaliser » et à se mondialiser.

Tous reconnaissent l'effet positif de la diffusion traditionnelle du média communautaire, particulièrement pour les journaux. C'est peut-être plus la forme du média communautaire qui est appelée à évoluer pour suivre les tendances mondiales et les habitudes de consommation d'information du lectorat ou de l'auditoire. La diffusion ne définit pas à elle seule l'ancrage du média à son milieu. Cet ancrage se définit également à travers son contenu. Le Web ne fait que permettre à un bassin plus important de personnes d'avoir accès à de l'information sur un milieu particulier. Le média communautaire traditionnel sera sûrement multiplateforme dans quelques années.

D'ailleurs, cet intérêt à intégrer les nouvelles technologies a été validé en 2008 avec « L'enquête sur les médias communautaires et autochtones en Abitibi-Témiscamingue » :

*Un peu plus de la moitié des médias communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue croit que les nouvelles technologies auront un impact sur leur organisation. Certains de ces médias prévoient que les nouvelles technologies auront les impacts suivants sur leur fonctionnement :*

- *pour les médias écrits, l'éventuelle disparition des publications sur papier qui seront remplacées par des publications électroniques;*
- *pour la télévision, l'utilisation de la large bande, notamment pour l'échange de vidéos et d'émissions; la couverture d'un plus grand territoire avec plus de correspondants à la pige; la fourniture de reportages à de plus grands médias;*
- *en radio, on prévoit l'amélioration de la qualité du produit;*
- *pour l'ensemble des médias, une visibilité accrue.*

*Et, 48 % des répondants croient que leur organisation a les ressources financières nécessaires pour s'adapter aux nouvelles technologies. Malgré cela, un peu plus de 60 % des répondants disent avoir besoin de ressources financières additionnelles pour procéder à cette adaptation.*

*Certaines organisations font aussi état de besoins spécifiques afin de s'adapter aux nouvelles technologies. En voici un aperçu :*

- *l'accès à des formations sur les nouvelles technologies*
- *l'accès au réseau large bande*
- *un soutien financier accru, notamment pour l'acquisition de logiciels spécialisés, pour la mise à jour de logiciels, pour le défraiement des lignes, pour le soutien aux salaires du personnel spécialisé et pour l'acquisition d'équipements<sup>5</sup>.*

---

<sup>5</sup> [http://www.conferenceregionale.ca/documents/publications/lapointe\\_enquete\\_medias\\_communautaire\\_2008.pdf](http://www.conferenceregionale.ca/documents/publications/lapointe_enquete_medias_communautaire_2008.pdf)

**Q2 : La problématique de l'accès aux médias est-elle toujours d'actualité avec l'arrivée des nouveaux médias?**

Comme mentionnée dans la réponse à la question précédente, la diffusion du média communautaire par les chemins traditionnels a un rôle important, à la fois pour les producteurs, les lecteurs et les auditeurs. Aussi, faut-il rappeler la concentration très forte des médias communautaires dans les milieux ruraux, où l'accessibilité à Internet haute vitesse est toujours problématique pour certaines clientèles. Ainsi, l'arrivée des nouveaux médias représente des alternatives de développement supplémentaires intéressantes, mais la problématique de l'accès aux médias demeure d'actualité encore en 2011. Tout comme l'arrivée des livres électroniques fait l'affaire de plusieurs, le côté chaleureux d'un ouvrage papier est un critère toujours important pour d'autres.

**Q3 : Le soutien de l'État est-il toujours pertinent? Devrait-il être actualisé en fonction des nouveaux enjeux de communication qui caractérisent l'univers des médias aujourd'hui?**

En 2008, à la question « Quelles sont vos propositions auprès des autorités gouvernementales, régionales et du milieu afin d'assurer l'avenir des médias communautaires et autochtones? », le soutien financier avait été cité comme la préoccupation numéro 1. L'enquête précisait que :

*On souhaite que le soutien soit accru. On suggère qu'un budget local soit dédié par le gouvernement. Particulièrement dans les médias écrits, on souhaite un soutien financier mieux adapté aux petits médias communautaires, par l'entremise d'un programme qui soit plus souple et moins exigeant que le PAMEC<sup>6</sup>. D'autre part, des médias de taille plus grande désirent le maintien du PAMEC et de ses exigences. Certains médias locaux souhaiteraient aussi profiter d'un meilleur soutien financier des commerces locaux. On aimerait aussi qu'un programme existe pour soutenir la masse salariale jusqu'à ce que le média soit autonome. On souhaite aussi plus d'aide à l'achat d'équipements.<sup>7</sup>*

En 2011, le constat est le même. Le soutien des médias communautaire par l'État demeure extrêmement important. Le financement dans les médias écrits dépend principalement des municipalités. Hormis les stations de télévision, l'autofinancement des médias est pratiquement inexistant. Dans l'ensemble, seuls quelques médias répondent aux normes pour être admissibles au PAMEC.

Le programme devrait aussi être modifié, surtout si le projet de plateforme numérique de Télé-Québec voit le jour, puisque plusieurs acteurs et actrices des journaux communautaires soutiennent qu'il y a un risque de voir leur lectorat passer du support papier au support numérique. Une telle diminution aurait un impact sur le financement provenant du programme d'aide au fonctionnement. La survie des médias pourrait ainsi être sérieusement compromise.

---

<sup>6</sup> Programme de soutien aux médias communautaires

<sup>7</sup> [http://www.conferenceregionale.ca/documents/publications/lapointe\\_enquete\\_medias\\_communautaire\\_2008.pdf](http://www.conferenceregionale.ca/documents/publications/lapointe_enquete_medias_communautaire_2008.pdf)